

les curés et aux agents qui s'intéressent à notre œuvre et s'efforcent de nous procurer des abonnés.

Nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour intéresser les lecteurs du Bulletin et leur procurer des avantages d'autant plus grands que le nombre des abonnés sera plus considérable.

Afin de faire face aux dépenses que nécessite une entreprise de ce genre, nous prions nos abonnés de payer leur abonnement le plus tôt possible.

N. B.—*Quelques personnes ayant renvoyé le Bulletin sans aucune indication, nous sommes obligé de le leur adresser de nouveau afin de leur permettre de nous donner leur nom.*

Nous sommes en mesure de fournir le premier numéro du Bulletin à ceux qui le demanderont

—ooo—

BREF DE LÉON XIII APPROUVANT L'ŒUVRE DE L'ADORATION PERPÉTUELLE DU SAINT-SACREMENT
ET DES ÉGLISES PAUVRES.

Il est une arme invincible et toujours opportune que les ennemis de l'Église ne pourront nous arracher jamais, et que le Souverain-Pontife Léon XIII a solennellement recommandée dans un Bref qu'il a adressé aux membres de l'œuvre de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement et des Églises pauvres établie en France depuis plusieurs années. C'est l'arme de la prière, ressource extrême qui nous reste toujours, alors que les désordres et les scandales publics semblent rendre impuissant tout autre moyen d'action. Sa puissance est surtout merveilleuse lorsqu'elle prend la forme de ligue ou d'association ; car, alors, Notre Seigneur lui-même se trouve au milieu de ceux que la prière assemble en son nom.

Aussi le chef vigilant de l'Église s'est-il réjoui de voir l'œuvre de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement et des Églises pauvres fixer son centre dans la Cité pontificale.

Comme cette belle œuvre est établie dans un grand